



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 106870

Texte de la question

M. Patrick Labaune appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le décalage existant entre les besoins de places en maisons de retraite, leurs tarifs élevés et les revenus des personnes âgées. En effet, les indicateurs démographiques sont clairs : notre pays a un besoin croissant et accéléré de ce type de structures. Or les indicateurs sociaux et économiques sont aussi clairs : les revenus des personnes âgées ne sont pas adaptés au coût en général bien trop élevé des maisons de retraite. Il se demande comment des personnes retraitées avec de faibles ou moyens revenus peuvent-elles parvenir à payer en moyenne 2 000 euros par mois sans l'aide d'un tiers, qui est bien souvent un de leurs enfants. C'est pourquoi il aimerait connaître les mesures qu'il entend prendre afin de favoriser l'accès aux maisons de retraite au plus grand nombre.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106870

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10540